

MANDAT DE REPRESENTATION
DEVANT LE
CONSEIL D'ETAT

-

Je soussigné, Philippe MASQUELIER
Président de l'Association FORMINDEP,
Association de la loi de 1901 déclarée à la Préfecture du Nord
Dont le siège est à Fournes en Weppes (59134), 1100 rue Faigherbe,
Autorisé par délibération du Bureau en date du 29 juin 2013 conformément à
l'article 9 des statuts,
Demeurant en cette qualité au dit siège,

Vu les articles 2 et 9 des statuts, notamment,

DONNE MANDAT

à

Maître Bernard FAU
Avocat à la Cour
16, Avenue de Friedland 75008 PARIS
Tel. 01 45 63 12 50 – Fax. 01 45 63 12 50

Aux fins de saisir le Conseil d'Etat au nom de l'Association pour une formation et une information médicales indépendantes de tout autre intérêt que celui de la santé des personnes (FORMINDEP), d'une requête tendant à

- *déférer à la censure du Conseil d'Etat le décret n°2013-414 du 21 mai 2013 relatif à la transparence des avantages accordés par les entreprises produisant ou commercialisant des produits à finalité sanitaire et cosmétique destinés à l'homme,*

et aux fins de produire tous mémoires et effectuer toutes diligences requises par la procédure devant le Conseil d'Etat.

Fait à Fournes en Weppes, le 3 juillet 2013

Philippe MASQUELIER